

**Le Pouget, le 26 Avril 2018**

**Référents : Morgan Pujol, Thierry Laniesse**

**Objet : Compte-rendu de la Formation-Ateliers PCAET – Saint-Jean-de-la-Blaquière – 24 Avril 2018**

### **Introduction de Morgan Pujol:**

Morgan Pujol remercie les participants d'être présents. En décembre 2017 s'est déroulée une formation proposée par l'ADEME. Aujourd'hui, il s'agit d'entrer plus dans la démarche et la réflexion autour du PCAET.

L'organisation de la réunion est la suivante :

- **30 à 45 min de présentation** (GINGER BURGEAP . E. Verlinden)
- **20 min d'échange avec les participants**
- **40 min ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer** (M. Voguet)
- **40 min ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager** (M. Voguet)

Nous commençons par un tour de table des participants qui sont : des élus des communes référents PCAET, des membres de la Commission Aménagement, des membres du Pays Cœur d'Hérault, ainsi que des associations et des entreprises locales.

## **PARTIE FORMATION**

### **Echanges avec les participants**

**Intervention d'Yves KOSKAS** : Comment le PCAET s'intègre dans les plans internationaux ?

**Réponse d'Emmanuel VERLINDEN** : Le lien se fait au travers du SRADDET, qui est connecté avec les plans nationaux, eux-mêmes connectés avec les plans internationaux.

**Intervention d'Yves KOSKAS** : Nous partons du principe que tout le monde est de bonne volonté pour ces thématiques. Hors, avec l'exemple des Etats-Unis d'Amérique qui « nient » les problèmes environnementaux cela donne une impression de décalage.

**Réponse d'E. VERLINDEN** : Le décalage est partagé. Globalement, la réalité est différente et les leviers sont actionnés différemment. La réalité montre qu'il est nécessaire d'agir avec des actions et initiatives locales, par exemple pour l'économie, l'utilisation des ressources, etc.

Les conséquences sont lourdes et planétaire et il faut y remédier. A l'échelle locale, il peut y avoir des conséquences sur les populations, par exemple la vulnérabilité et la précarité des ménages à cause de la consommation d'énergie. La question à se poser est : comment pouvons-nous contribuer à l'effort fixé par l'Etat ? Quand allons-nous démarrer la démarche ?

Selon tous les scénarios, nous n'arriverons pas à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Pourtant si nous dépassons ces 2°C, les conséquences vont transformer le territoire : conséquences sur l'économie, l'agriculture, le cadre de vie, etc.

Pour ne pas dépasser ces 2°C, nous devons accompagner la transition et construire un avenir de façon durable.

**Intervention d'Yves KOSKAS** : Les élus se sentent parfois petits et dépassés dans les prises de décisions lorsque nous comparons les différences de conséquences entre les différents secteurs émetteurs de GES. Il est fait un constat de décalages entre les conséquences.

**Réponse d'E. VERLINDEN** : Il est vrai que ce décalage existe, et que certains secteurs sont plus émetteurs de GES. Cependant, il existe aussi un travail à fournir sur le changement des comportements pour réduire les émissions de GES. Nous devons tous faire des efforts, à toutes les échelles. C'est tout l'enjeu du changement comportemental.

**Intervention d'Agnès CONSTANT** : Où en sont les autres pays d'Europe et du Monde par rapport au PCAET ?

**Réponse d'E. VERLINDEN** : L'Europe est dans une réelle dynamique. Le Pays moteur de l'action européenne est l'Allemagne. L'Italie et l'Espagne travaillent également sur le sujet, mais ciblent d'autres thématiques.

Ce que nous constatons c'est que les pays au comportement individualiste ont plus de difficultés à lancer des actions. Globalement, la France n'est pas en avance sur la question. Notre atout est le nucléaire car cette production n'augmente pas les émissions de GES.

**Intervention de Bernard FABREGUETTES** : Avons-nous des directives de l'Etat qui vont dans le sens du PCAET ? L'Etat a-t-il fixé des critères à intégrer dans les PLU ?

**Réponse d'E. VERLINDEN** : La traduction la plus visible de critères se trouve dans le SRADDET où des règles à imposer aux PLU sont inscrites dans un fascicule.

Pour pouvoir imposer des règles dans les PLU il faut oser faire des prescriptions ambitieuses et poser un cadre à respecter.

**Intervention de Nicole MORERE** : La démarche PCAET est imposée, alors que le PCET est un engagement volontaire. Comment cela se traduit dans les critères d'évaluations du PCAET ? Et si les actions du PCAET ne se font pas à la suite des 6 ans de Plan : que se passe-t-il ?

**Réponse d'E. VERLINDEN** : Dans le cas où aucune action n'a été mise en place dans la durée des 6 ans il n'y a pas de sanctions.

Cependant, un PCAET engage un territoire envers l'Etat et les citoyens. Si aucune action n'est réalisée il y aura des conséquences environnementales puis des conséquences pour les citoyens (aspect financier par exemple).

La France est en contentieux face à l'Europe sur la qualité de l'air. L'Etat peut renvoyer une partie de l'amende aux collectivités qui émettent le plus de GES.

## PARTIE ATELIERS

## **1<sup>er</sup> atelier thématique : poursuite et renforcement de la réflexion sur les 6 axes du PCET**

Formation de 3 groupes de travail. Chaque groupe travaille sur 2 axes du Plan Climat.

Il est demandé pour chaque axe d'établir des constats, des visions et des actions

### **Groupe 1 :**

**Axe 1 : Mettre en œuvre une gouvernance et une éducation favorisant le changement individuel et collectif.**

- **Constats :** Pérennité des actions. Se rencontrer et vivre ensemble. Diversité des instances.
- **Visions :** /
- **Actions :** Faire des commissions extra-communales/municipales. Faire des actions pour sensibiliser les jeunes dans les collèges et lycées et les faire travailler sur ces thématiques.

**Axe 2 : Développer une autonomie du territoire et relocaliser l'économie.**

- **Constats :** /
- **Visions :** /
- **Actions :** Agriculture : favoriser les circuits courts, faire des ceintures maraîchères municipales ; Mettre en place un regroupement d'agriculteurs notamment pour la restauration collective (et plateforme de mise en réseau).

### **Groupe 2 :**

**Axe 3 : Développement des énergies renouvelables.**

- **Constats :** Nous n'avons pas d'accès aux données sur nos consommations, ni sur l'origine de production des énergies / Conjonction de difficulté de prendre des décisions pour les EnR au niveau politique ; souvent les installations et initiatives viennent des citoyens / Peu ou pas de valorisation de la géothermie / Manque d'interlocuteurs, à tous les niveaux, sur les EnR, et manque d'accompagnement.
- **Visions :** Favoriser la recherche pour le développement du rendement des EnR (infrastructures et équipements) / Préserver les ressources pour pouvoir développer les EnR.
- **Actions :** Croiser les savoirs faire et compétences de proximité/ Diversifier les activités économiques et artisanales locales, et développer les activités orientées vers les EnR.

**Axe 4 : Tendre vers un aménagement, urbanisme et habitat responsable et durable.**

- **Constats :** Peu de maisons autonomes / Soucis de monopole sur la production d'énergie : diversification peu favorisée / Réel surcoût dans les projets d'habitat durable.
- **Visions :** /

- **Actions :** Plus de projets pour faire diminuer les coûts / Favoriser les entreprises et organiser des montés en compétences / Systématiquement imposer la construction durable dans les appels d'offre (public) / Utiliser les eaux grises (pour utilisation des toilettes par exemple).

### Groupe 3 :

#### **Axe 5 : Préserver nos ressources.**

- **Constats :** Territoire riche de ressources (terre, eau, soleil...) à préserver pour éviter les fragilités / Porter une attention particulière aux ressources sous tension (eau entre autre) / Bonne biodiversité / Monoculture / Développement de friches agricoles
- **Visions :** Aller vers la polyculture / Gestion rigoureuse de la ressource en eau.
- **Actions :** Développer des aides à l'installation de jeunes agriculteurs (vers une agriculture diversifiées) / Lever les freins pour développer les EnR (filière bois jusqu'au photovoltaïque) / Réfléchir aux matériaux locaux biosourcés pour l'habitat (porteur de valeurs durables).

#### **Axe 6 : Améliorer les déplacements et le transit. Non traité.**

- **Constats :** /
- **Visions :** /
- **Actions :** /

### Synthèse de l'atelier :

**Intervention de Morgan PUJOL :** Nous constatons qu'il y a un travail à faire sur la communication et la circulation des informations.

**Intervention de Sophie GIRAUD :** Il y a un manque de visibilité et de communication / d'information sur les projets et les initiatives locales. Par exemple les projets soutenus par le programme LEADER ne sont pas communiqués.

**Intervention de Nicole MORERE :** La question qui se pose est : comment animer le réseau d'acteurs plan climat ? Pour le projet du PCAET, certains questionnements : qui peut nous donner les informations sur les acteurs en mouvement (non élus) ? Comment être en relation avec eux ? Comment animer ce réseau d'acteurs ? Il faut pouvoir répondre à ces questions pour ancrer la démarche PCAET dans la durée.

**Intervention de M.H Sanchez :** la CAPEB a fait des interventions et des formations sur l'habitat durable, est-ce encore d'actualité ?

**Réponse de Morgan PUJOL :** il y a eu des interventions et un interlocuteur à ce sujet à la CAPEB, aujourd'hui il n'y a plus d'informations à ce sujet, il faut se renseigner.

**Intervention de Sophie GIRAUD :** Il faudrait pouvoir comptabiliser les projets du GAL. Développer un système qui aiderait à transférer les informations sur les projets et actions locales qui partent des citoyens vers les institutions et structures. Le Pays Cœur d'Hérault devrait posséder ces informations.

**Intervention de Morgan PUJOL :** Nous réalisons une cartographie des acteurs dans le cadre du diagnostic. Eventuellement élargir la démarche à une cartographie des actions / projets.

## **2<sup>ème</sup> atelier thématique : réflexion sur deux nouveaux axes pour le PCAET**

Formation de 2 groupes de travail. Chaque groupe va dans un premier temps travailler sur le **biogaz**, puis dans un second temps sur **la qualité de l'air**.

### **Le biogaz**

#### **Groupe 1 :**

Chaque territoire ne peut pas se munir d'équipements ou d'infrastructures pour cette production. Notre territoire n'est peut être pas en mesure d'en produire. Mais il pourrait être possible d'envoyer nos ressources vers des lieux qui possèdent les équipements de production. Il serait envisageable aussi de **pouvoir vendre la ressource aux producteurs** puis utiliser les fonds pour financer d'autres projets d'EnR.

#### **Groupe 2 :**

La thématique du biogaz soulève des questions en amont de la réflexion : quel est le rendement ? Quelle est notre connaissance sur le sujet ? Il faudrait plus d'informations pour pouvoir mener une réflexion sur le sujet.

Voir ce qui est indiqué dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) à ce propos.

### **La qualité de l'air**

#### **Groupe 1 :**

- **Constats :** Normes existantes à considérer. Difficultés d'informations sur les éléments de la qualité de l'air . Hétérogénéité des constructions donc des situations
- **Visions :** /
- **Actions :** Mutualiser les achats de matériaux de mesures, d'appareils de mesure de la qualité de l'air. Mise à disposition des citoyens du matériel d'analyse de la qualité de l'air/ Faire une étude en utilisant les analyses des citoyens pour faire un diagnostic

#### **Groupe 2 :**

- **Constats :** Situation pour les établissements publics et scolaires ?
- **Visions :** /
- **Actions :** Utiliser de matériaux sains. Valoriser les artisans et travailler avec les vendeurs d'appareils de mesures. Sensibiliser les usagers

#### **Eléments de discussion :**

- Pour la situation dans les établissements scolaires une Loi est passée dans ce sens mais l'ampleur de la tâche a donné lieu à un statu quo, il faut se renseigner sur le contenu, les échéances...

- L'espace Info Energie est de plus en plus ouvert sur ces thèmes mais il n'est pas assez connu du grand public. Peut être faudrait il rendre cet espace plus accessible et le promouvoir, faire de plus généralement de la communication.
- Nous créons (citoyens) nos propres problèmes environnementaux. Il faut pouvoir œuvrer pour trouver des pratiques / comportements / décisions qui n'ont pas d'impact négatif sur l'environnement, plutôt que de chercher des solutions pour diminuer / gommer les effets et réparer les conséquences.
- Inscrire dans les appels d'offre une exigence « qualité » et travailler sur la commande publique en général

### **Conclusion :**

Les échanges ont été riche, beaucoup d'idées et de discussions, et les problématiques du Plan Climat viennent questionner beaucoup de logiques supra et extra territoriales.

### **A suivre :**

.Une prochaine réunion de contribution au diagnostic est le 4 mai 2018 à 14h à St André de Sangonis.

.Un Comité de pilotage de présentation du diagnostic aura lieu le 29 mai 2018 à 14h30 à St André de Sangonis.